

La Sainte Ampoule de Marmoutier

Pierre Gasnault

Citer ce document / Cite this document :

Gasnault Pierre. La Sainte Ampoule de Marmoutier. In: Bulletin de la Société Nationale des Antiquaires de France, 1980-1981, 1982. pp. 352-354;

doi : <https://doi.org/10.3406/bsnaf.1982.8869>

https://www.persee.fr/doc/bsnaf_0081-1181_1982_num_1980_1_8869

Fichier pdf généré le 05/09/2019

Séance du 18 novembre.

M. Charles HIGOUNET, a. c. n., fait une communication sur *La grange de Champigny. Un terroir cistercien champenois à la fin du Moyen Age*.

Un exceptionnel dossier permet de restituer la topographie et la structure du terroir de la grange cistercienne de Champigny (aujourd'hui comm. de Laubressel, Aube), dépendance de l'abbaye de Larrivour, aux ^{xiv}^e et ^{xv}^e siècles. Deux dénombrements détaillés de 1392 et de 1486 décrivent un terroir de trente-huit parcelles d'une superficie totale de 979 arpents (soit environ 430 hectares), 81,5 % de terres arables, 9 % de prés, 9,5 % de bois. L'existence d'une riche microtoponymie, en partie conservée, rend possible l'établissement d'un plan. La répartition des parcelles fait supposer une division en trois soles. Un troisième dénombrement en 1515, après une aliénation temporaire, rend compte d'un léger accroissement de superficie et du morcellement de plusieurs anciennes pièces, aboutissant à 109 parcelles mais laissant subsister de très grosses pièces labourables. Ainsi, ce terroir est sorti quasi intact de la débâcle de l'économie cistercienne et a traversé le temps pour devenir au ^{xix}^e siècle une des grandes fermes de la Champagne méridionale.

M. Charles SAMARAN, m. h., établit un parallèle avec la situation dans les Pyrénées, où la présence de troupeaux détermine un autre type d'occupation des terres. Autour de la Garonne, après la guerre de Cent ans, il y a eu recolonisation de langue d'oïl et la toponymie a complètement changé.

M. Charles HIGOUNET, a. c. n., confirme l'absence de dossiers pour le Midi : le terroir morcelé des granges a été donné à cens ou bien a été transformé en villages — bastides, à la différence du Nord où les grandes plaines ont permis la persistance d'exploitations domaniales.

M. l'abbé SAINSAULIEU, a. c. n., s'intéresse au retour de la forêt au ^{xix}^e siècle. Dom Jacques DUBOIS, pour sa part, exprime des doutes sur la réalité des défrichements attribués aux Cisterciens. A ses yeux, les moines ont surtout été de grands reboiseurs.

MM. Louis CAROLUS-BARRÉ et Pierre DUPARC, m. r., interviennent également.

Séance du 25 novembre.

M. Pierre GASNAULT, m. r., présente une communication intitulée *La Sainte Ampoule de Marmoutier*¹.

A la veille de la Révolution française, l'abbaye de Marmoutier

1. Cf. *Analecta Bollandiana*, 1982 (à paraître).

possédait depuis une époque que l'on croyait très ancienne une relique insigne, connue sous le nom de Sainte Ampoule, qui passait pour contenir un baume d'origine céleste avec lequel un ange aurait guéri saint Martin après qu'il eut fait une chute dans un escalier, comme le rapporte Sulpice Sévère dans la *Vita Martini*, chap. 19, § 4. La Sainte Ampoule de Marmoutier servit au sacre de Henri IV qui eut lieu à Chartres le 28 février 1594, mais les textes alors allégués en faveur de son historicité (Sulpice Sévère, Paulin de Périgueux, Fortunat, Alcuin, Richer de Metz) dépendent tous du récit de Sulpice Sévère et ils ne fournissent aucun renseignement sur le sort de l'onguent après qu'il eut guéri saint Martin. Le plus ancien témoignage écrit sur la présence de la Sainte Ampoule en Touraine (à Tours d'ailleurs et non à Marmoutier) se lit dans la compilation d'histoires pieuses connues sous le nom de *Ci nous dit* qui fut rédigée vers 1318. Une note du x^v^e siècle transcrite dans un lectionnaire de Saint-Martin de Tours situe la Sainte Ampoule à Marmoutier et ajoute qu'elle était l'objet d'une grande vénération de la part des fidèles en raison des guérisons miraculeuses qu'elle opérait. C'est ainsi que Louis XI la fit apporter à son chevet en 1483. Cette dévotion se manifesta jusqu'à la fin du xviii^e siècle. La Sainte Ampoule disparut en 1792 lors de la tourmente révolutionnaire.

Selon les descriptions que l'on en possède, c'était un petit vase de verre ou de cristal d'un pied et sept lignes de hauteur et de neuf lignes de largeur renfermant un baume de couleur rougeâtre. Le vase était conservé dans un reliquaire d'or ayant la forme d'une petite tour soutenue par quatre colonnes ; il était placé dans une armoire dorée près du maître-autel de l'église abbatiale de Marmoutier.

Dans la seconde moitié du xii^e siècle, on découvrit dans l'église de Candes une ampoule gallo-romaine en laquelle on crut reconnaître une ampoule contenant du sang des martyrs de la légion thébaine qui aurait été apportée en Touraine par saint Martin. Il est vraisemblable qu'une ampoule similaire fut trouvée en Touraine (à Tours ou à Marmoutier) dans le courant du xiii^e siècle et sa présence justifiée par le récit de Sulpice Sévère que plusieurs représentations iconographiques avaient contribué à faire connaître.

M. Hervé PINOTEAU, a. c. n., souligne l'intérêt qu'il y aurait à préciser le parallèle avec l'ampoule de Reims trouvée dans le tombeau de saint Remi sous Charles le Chauve.

M. Jean VEZIN, m. r., rappelle la collection d'ampoules conservées à Monza, avec leur bordereau d'envoi.

M. Charles SAMARAN, m. h., demande si l'*Histoire de Louis XI* par Thomas Basin garde un souvenir de l'ampoule de Marmoutier.

M^{me} Marie-Madeleine GAUTHIER, a. c. n., s'intéresse au reliquaire avec ses quatre colonnes et sa coupole. Ce type d'écrin est décrit dans les textes du XIII^e siècle. Le verre ne serait-il pas un pastiche tourangeau du XIII^e siècle?

M. Louis Carolus-BARRÉ, m. r., évoque la fiole de saint Janvier.

M. André CHASTAGNOL, m. r., doute de la date, voire de l'authenticité, de l'inscription rapportée par B. Fillon. Ne serait-elle pas bien plus tardive?

M. Robert-Henri BAUTIER, m. r., y verrait plutôt les caractères de l'épigraphie carolingienne.

M. François BRAEMER, m. r., cherche à préciser la date et l'origine de l'ampoule.

Séance du 2 décembre.

Il est procédé à l'élection du Bureau et des membres des commissions pour 1982.

Sont élus :

Président : M. Gilbert PICARD.

Premier vice-président : M. Ernest WILL.

Second vice-président : M. François CHAMOUX.

Secrétaire : M. Jean FAVIER.

Secrétaire adjoint : M. André MANDOUZE.

Trésorier : M. Léon PRESSOUYRE.

Bibliothécaire-archiviste : M. Pierre MAROT.

Bibliothécaire : M. François BRAEMER.

Les pouvoirs de M. Pierre MAROT pour signature aux lieu et place du trésorier sont renouvelés.

Membres de la Commission des Fonds : MM. Henri STERN, André CHASTAGNOL, Dom Jacques DUBOIS.

Membres de la Commission des « Mettensia » : MM. Pierre MAROT, François CHAMOUX, Louis CAROLUS-BARRÉ.

Membres de la Commission du legs Schlumberger : MM. Jean HUBERT, André LAPEYRE, William SESTON.

Membres de la Commission des Impressions : MM. Charles SA-